



## CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du  
14 juin 2023, 19h00

### AU REFUGE DES CHAMPS DES BOZ

#### ORDRE DU JOUR

COMME PRESENTE ET JOINT A LA CONVOCATION

#### APPEL, ORDRE DU JOUR

##### Appel

- 01 Après les salutations d'usage, et l'ordre du jour n'appelant ni remarque ni modification, Monsieur le Président passe la parole au secrétaire pour l'appel.

#### ADMISSIONS, DEMISSIONS

##### Etat

- 02 18 membres répondent à l'appel ; M Beat Haldemann est également présent, il a fait sa demande d'assermentation auprès de M Gebhard qui procède selon le protocole. Il annonce encore la démission de Mme Claire Denis qui quitte notre délibérant pour raison de santé. L'assemblée est dès lors forte de 27 Conseillers, 19 sont là pour délibérer ce soir, majorité en cas de votation : 10 voix.

#### PROCES-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2022

##### PV

- 03 Aucune remarque sur ce document, il est accepté à l'unanimité.

#### ELECTIONS

##### Président, vice-président

- 04 M Gebhard annonce qu'il reste volontiers à disposition et c'est sous des applaudissements nourris qu'il est maintenu dans sa fonction. Le même enthousiasme réinstalle M Nyffenegger dans le siège du vice-président.

##### Secrétaire

- 05 Après une brève présentation, Mme Sophie Conus qui exerce déjà au bureau de l'administration communale, est présentée au suffrage de l'assemblée ; elle est également accueillie, et élue, par applaudissements. M le Président lui souhaite la bienvenue et bien du plaisir dans sa fonction.

##### Deux scrutateurs et deux suppléants

- 06 Selon notre processus habituel, M Maclean et Mme Loren Menzel, jusque- là suppléants, endossent la charge de scrutateurs dès le 1<sup>er</sup> juillet. Mesdames Lina Jaunin et Chantal Menzel se proposent comme suppléantes : applaudissements.

## Commission de gestion

- 07 M Gebhard lance l'élection de ladite commission. M Maclean, déjà en fonction, en assurera la présidence. Deux volontaires s'annoncent comme candidats, Messieurs Michel Jaunin et Marvin Pittet ; M Stéphane Paquier suit le mouvement et se propose comme suppléant. La commission de gestion telle que proposée ci-dessus est élue par acclamation.

### PREAVIS N° 01 / 2023, COMPTES 2022

#### Comptes 2022

- 08 M Maclean fait une lecture complète du rapport de la commission de gestion sur la comptabilité communale 2022.

M le Président propose à l'assemblée de s'exprimer sur cet objet ; il semble que ces comptes soient totalement clairs et nets, aucune interrogation ne titille l'assemblée. M le Syndic prend la parole pour se mettre à disposition cas échéant, tout en relevant que la Municipalité met tout en œuvre pour présenter la comptabilité communale de la manière la plus compréhensible pour chaque citoyen. M Gebhard remercie au nom du Conseil Municipalité, fiduciaire et commission de gestion pour leurs compétences et disponibilité au service de notre commune, puis demande le vote sur ce préavis : les comptes sont adoptés à l'unanimité.

### PREAVIS N° 02 / 2023, CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS BUS

#### Construction de deux abris bus

- 09 M Maclean présente le rapport de la commission sur ce sujet.

M le Syndic relève que le choix sur les modèles de constructions n'est pas très étoffé, ces modules devant être agréés par les services cantonaux compétents, tant sur le plan des matériaux qu'en matière de sécurité, situation, visibilité, accès etc. Il précise également que, malgré discussion avec l'intéressé, une opposition de la part d'un propriétaire foncier voisin reste possible, ce qui aurait pour conséquence de rallonger l'ensemble du processus d'enquête publique et de construction. M Breton souhaite s'exprimer sur le sujet ; il s'étonne du coût (CHF 100 000.-) considérable de ces deux abris, et se demande s'il est vraiment impossible de faire plus simple ? Y Schopfer répond qu'il faut prendre en compte le coût, inclus dans le préavis, du rehaussement du trottoir afin de respecter les normes LHand. D'autre part, il est connu de chacun que les exigences sécuritaires et normatives augmentent toujours les prix. D Spycher complète en précisant qu'en cas de refus de la part du Conseil, il n'y aurait pas d'alternative, donc pas d'abris. M Perret-Gentil demande si les oppositions peuvent être levées par la municipalité ? réponse positive. M Nyffenegger parle d'un autre abri, celui de l'arrêt de bus scolaire de Pierrafuz et demande s'il a été réparé ? Y Schopfer précise qu'il y a eu deux « incidents », et qu'une paroi plus résistante a été installée. M Breton revient sur les exigences concernant ces constructions et s'insurge contre le chantage et le dictat du Canton. La discussion est terminée, l'assemblée passe au vote : 17 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre ; préavis N° 02 / 2023 est adopté.

## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

### Alain Garcia

- 10 Notre ligne **MBC 728** verra sa cadence augmentée ; quatre courses aller – retour sont ajoutées après discussion avec notre transporteur et les communes de Clarmont et Vaux. Il en coûtera 15 000 fr. / an pour nos deux communes.

Concernant notre **groupement scolaire** et la construction d'un nouveau collège à Apples, M Garcia précise que le projet en est au stade étude de faisabilité. Il comprendrait 8 classes, 12 salles pouvant être affectées à plusieurs utilisations, et une salle de gym. Ce projet est une nécessité, et aura un impact conséquent sur les finances des communes membres.

---

### François Menzel

- 11 Notre **STEP** intercommunale fête cette année ses cinquante ans de service, et le projet de modernisation final présenté aux communes a enfin été validé après moult débats et négociations. Le début des travaux est prévu pour début 2025. M Menzel fait ensuite le point sur la situation du **projet biodiversité des Essercles**, plus particulièrement sur le dossier concession et turbinage. Il relève avec satisfaction que l'étude menée par Mme Münsch de HES-SO démontre la faisabilité du projet, ainsi que sa rentabilité, dans la situation actuelle des prix de l'énergie.

M Menzel a rencontré l'adjutant Blaser de la **gendarmerie** pour une traditionnelle discussion annuelle ; le constat est satisfaisant, la population vit tranquille et peut dormir sur ses deux cents fois deux oreilles.

---

### David Spycher

- 12 M le municipal des routes s'exprime sur le **test de circulation** actuellement actif sur nos routes communales. Selon ses propres évaluations, l'intensité du trafic a probablement diminué de 40%. Une nouvelle période de comptage est d'ailleurs en cours dès aujourd'hui pour une quinzaine. Mme la Conseillère Gebhard relève l'efficacité du système, qui lui redonne accès au doux chants des oiseaux autour de sa ferme. M Spycher revient sur un point proposé par M Breton lors d'une précédente séance du Conseil, soit la **recherche d'eau potable** sur le territoire communal. Le bureau spécialisé Impact Concept fut chargé de cette mission de prospection ; il a transmis son rapport à la municipalité. Ce document très complet met en évidence la complexité d'une recherche d'eau au centre du village (propriétés privées, éléments bâtis, accès, etc.) et conclut par un préavis négatif. Le résultat de l'expertise est également négatif pour le reste du territoire communal, les volumes d'eau n'étant pas assez importants pour une exploitation rentable.

## Anne-Marie Perret-Gentil

- 13 Mme la municipale des finances informe l'assemblée sur les futures évolutions de la péréquation (NPIV) qui aura un impact pour les communes dès 2025. Si notre village fera toujours partie des gros contributeurs avec une augmentation de charge estimée à 170 000 fr. par rapport au calcul actuel, la municipalité est unanime à admettre une amélioration de la transparence du système de calcul, particulièrement avec une participation à la facture sociale basée sur le nombre d'habitants. Ce projet NPIV doit encore être validé par le Grand Conseil.

Mme Perret-Gentil brosse un bref aperçu de la **Sortie des Aînés** organisée avec nos voisins de Clarmont. Une trentaine de Séniors ont pu visiter l'huilerie de Sévery et le jardin des iris à Vullierens.

---

## Yves Schopfer

- 14 M le Syndic fait le point de la situation sur le **projet photovoltaïque communal**. Le chantier a été attribué à l'entreprise ElectroSol, qui pourra débiter les travaux après les vacances d'été. M Schopfer explique également les raisons du changement de site pour le projet. Il poursuit par une description des travaux de prolongation du **Sentier de la Morges** jusqu'à Vaux. Il relève que plusieurs tronçons et aménagements ont dû être entièrement rénovés. Fin des travaux prévus pour le 20 juillet, avec une inauguration officielle le 22 septembre.
- 

## Vincent Denis

- 15 M Denis intervient en tant que vice-président du CoDir **AVM**, et décrit les principales activités de l'association durant l'année 2022. Il tient à remercier la secrétaire Mme Marie-Jo Perrin qui a œuvré pendant 28 ans à l'administration de l'Association. Il souhaite la bienvenue à Mme Sophie Conus qui reprendra la fonction officiellement dès le 1<sup>er</sup> juillet.
- 

## DIVERS

- 16 M Breton remercie la Municipalité pour avoir répondu à sa demande concernant la recherche d'eau potable sur le territoire communal ; il apprécie le rapport du bureau Impact Concept sur ce sujet, qui donne une réponse claire (négative) sur la possibilité de trouver des sources raisonnablement utilisables. M Breton se fait ensuite le porte - parole d'une personne absente ce soir ; l'intervention porte sur les coupes d'arbres commandées par la Municipalité, et leur nécessité. M Breton pense qu'une consultation de la population villageoise avant des travaux d'abattage serait bienvenue, et pourrait éviter d'inutiles frustrations et polémiques.

M le Syndic sursaute et s'insurge contre toute intrusion de la population dans la gestion de la forêt, en tout cas à ce niveau. Il relève que les soins et coupes sont décidés par le garde forestier et validés par l'inspecteur, son supérieur. Les travaux sont exécutés par des pros qui ne travaillent pas à la petite semaine. M Spycher opine et se met volontiers à disposition de la population pour une visite d'un chantier forestier.

## SECRETARIAT

- 17 M Gebhard, Président, prend la parole afin de remercier votre secrétaire qui verra le drapeau à damier s'abaisser dans deux semaines. Il passe en revue quelques bons moments de notre enfance villageoise. J'ai le plaisir de recevoir de sa part et de celle du Conseil de très sympathiques attentions. M le Syndic Yves Schopfer prend ensuite le relais avec un discours plein de finesse qui me laissera la gorge serrée. Je reçois de la part de la Municipalité un splendide couteau fabriqué par un artisan de Cuarnens. Et encore un bon de voyage qui me permettra d'élargir mon horizon de tout frais sénior. Grand merci à tous.

Je ne saurai lâcher cette plume du Conseil général de Vaux sans signifier à ses membres tout le plaisir que j'ai eu à fixer sur le papier les débats et décisions du délibérant au fil des séances et des années. Je vous souhaite à tous d'agréables et fructueuses réunions, une santé de fer pour vous et vos familles. Au vu de l'agitation générale autour du climat, il est peut-être de mauvais goût de vous souhaiter un ciel sans nuage, mais j'ose.

Déconcentré par l'émotion je n'ai pas noté l'heure à laquelle M le Président a levé la séance, mais c'était le moment de l'apéro et des saucisses.

Claude-Alain Gebhard Président



Raymond Stoudmann secrétaire